

Fruits et légumes vers la fin des emballages plastiques.

Première étape au 1er janvier 2022



Fruits et légumes vers la fin des emballages plastiques.

Comme prévu par la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire de février 2020, à compter du 1er janvier 2022, il ne sera plus possible de commercialiser les fruits et légumes frais non transformés sous emballage plastique, avec une interdiction progressive pour les cas les plus fragiles.

Alors qu'on estime que 37% des fruits et légumes sont aujourd'hui vendus sous emballage, cette mesure devrait permettre de supprimer plus d'un milliard d'emballages en plastique inutiles chaque année.

Une trentaine de fruits et légumes vendus sans emballage plastique dès 2022

Dès le 1er janvier, c'est une trentaine de fruits et légumes frais non transformés qui seront vendus sans plastique dont une quinzaine de légumes : poireaux, courgettes, aubergines, poivrons, concombres, pommes de terre et carotte, tomates rondes, oignons et navets, choux, choux fleurs, courges, panais, radis, topinambours, légumes racines.

Du côté des fruits, ce sont notamment les pommes, poires, oranges, clémentines, kiwis, mandarines, citrons, pamplemousses, prunes, melons, ananas, mangues, fruits de la passion, kakis, etc. que l'on retrouvera sur les étals sans emballage plastique

Le décret prévoit une application progressive de cette interdiction afin qu'au plus tard en 2026, l'ensemble des fruits et légumes soient vendus sans emballage plastique.

le décret, publié mardi 12 octobre, prévoit un calendrier permettant de trouver et de déployer des solutions alternatives d'ici au 30 juin 2026, pour les fruits et légumes présentant un risque important de détérioration lors de leur vente en vrac.